

Affiché en mairie le 9 août 2006

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 8 AOUT 2006

L'AN DEUX MILLE SIX, LE 8 AOUT A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 1^{er} août 2006, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire ; M^{me} RUEL, M. DELIN, adjoints ; M^{me} GERARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} DUCRET, ROBIN, RANC, MM. Patrick GALLISSOT, PELLETIER, THOMASSIN, DEHAN, RACLOT, VOILLEQUIN, conseillers municipaux.

Absents : M^{lle} DIOT, M^{lle} BROCHOT, M. HERBERT, conseillers municipaux,

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{me} RANC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2006.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Lotissement communal. Approbation du modificatif n°2 au permis de lotir.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°2 Approbation d'indemnités de sinistre.

Adopté à l'UNANIMITE.

N°3 Marché bâtiment sapeurs-pompiers. Lot n°8 Peinture. Approbation de l'offre & engagement de l'entreprise.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N° 4 Sortie de l'usine-relais de l'actif.

N°5 Vente de peupliers.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

- Décision municipale n°06-02

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 8 AOUT 2006 A VINGT-DEUX HEURES DIX MINUTES.

Le maire,